

R.P.I.

NOTE AUX PARENTS

Pour des raisons d'assurance, il est **impératif** que tout enfant utilisant les transports scolaires soit inscrit avant la rentrée.

L'inscription se fait par internet ou dossier papier via le lien ci-dessous :

<https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager/index.php/>

Une fois l'inscription faite, elle reste valable pour toute la scolarité de l'enfant. Toutefois, il sera nécessaire, chaque année, de faire un renouvellement afin de mettre à jour la classe fréquentée par l'enfant.

Lors de cette première inscription un identifiant et un mot de passe vont seront demandés. Il faudra les conserver, ils seront nécessaires tous les ans en juillet afin que vous renouveliez l'inscription de votre enfant.

Afin d'éviter tout problème, merci de respecter scrupuleusement ces instructions.